



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: malionu@aol.com
Website: www.un.int/mali

**Soixante quatrième session
de l'Assemblée générale de
l'Organisation des Nations Unies
Débat général**

**DISCOURS DE SEM. OUMAR DAOU
AMBASSADEUR, REPRESENTANT
PERMANENT DU MALI AUPRES
DES NATIONS UNIES**

(Vérifier à l'audition)

111 EAST 69TH STREET
NEW YORK, N.Y.
10021

New York, le 29 septembre 2009

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, m'acquitter de l'agréable devoir de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre élection à la présidence de la 64^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale et la manière remarquable avec laquelle vous dirigez nos travaux.

La confiance placée en vous, Monsieur le Président, honore toute l'Afrique et constitue un vibrant hommage rendu à la Grande Jamahiriya arabe libyenne et à son Guide, dont l'engagement en faveur de l'unité de l'Afrique et des causes justes est reconnu de tous.

En vous assurant, Monsieur le Président, de notre soutien total dans l'exercice de vos nouvelles responsabilités, je voudrais, par la même occasion, féliciter votre prédécesseur, le Père Miguel D'Escoto Brockmann du Nicaragua, pour l'excellent travail qu'il a accompli au cours de son mandat.

Je voudrais, enfin, féliciter le Secrétaire général, Monsieur Ban Ki - moon, pour les efforts immenses qu'il déploie en vue de renforcer le rôle de notre Organisation, et lui renouveler nos vœux de plein succès dans l'accomplissement des missions qui lui sont assignées.

Monsieur le Président,

Le présent débat général constitue assurément une occasion propice d'examiner ensemble les problèmes brûlants qui interpellent la communauté internationale, de partager nos préoccupations et inquiétudes face aux grands défis qui affectent le monde, et de trouver des solutions durables conformes aux aspirations profondes de nos peuples.

Si, la crise financière et économique qui a éclaté l'année dernière n'a épargné aucun pays, elle a surtout profondément fragilisé l'économie des pays en développement, et singulièrement l'Afrique, continent marginalisé. Les fluctuations des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers ont provoqué une baisse de recettes budgétaires et accentué l'inflation dans bon nombre de pays en développement.

Les crises actuelles aux multiples facettes – économique, alimentaire, énergétique et environnementale - ont plongé dans la pauvreté des centaines de millions de personnes et aggravé les privations dont elles souffrent déjà du fait du chômage et du coût élevé de l'accès aux services de base. La situation des couches les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants dans les pays en développement interpelle la communauté internationale et doit figurer au cœur des préoccupations internationales.

Alors que nous célébrons, cette année, le 20^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, des centaines de millions d'enfants continuent de vivre dans la précarité et l'extrême pauvreté. Plus de 26.000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour dans les pays en développement, de maladies qui, pour la

plupart, auraient pu être évitées si les ressources adéquates avaient été mobilisées et les mesures efficaces mises en œuvre pour répondre aux besoins immédiats.

Monsieur le Président,

L'ampleur et la complexité des défis à relever ne sauraient détourner la communauté internationale des responsabilités qui lui incombent.

Il va sans dire que la solution à la crise économique et financière mondiale passe nécessairement par une démocratisation du système monétaire international, notamment la mise en place d'une nouvelle architecture financière internationale basée sur la participation réelle de tous les pays, y compris les pays en développement. Seule une action globale et concertée permettra de jeter les bases d'une relance durable.

De même, s'impose l'impérieuse nécessité de renforcer les partenariats mondiaux pour le développement afin de créer les conditions favorables à la réduction de la pauvreté, de l'amélioration de la santé et de l'éducation, de l'égalité des sexes et de la protection de l'environnement, comme prévu par les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans cette perspective, le Gouvernement du Mali a initié un projet novateur de localisation des OMD dans les 166 communes du Mali les plus vulnérables aux crises alimentaires.

Cette initiative, inspirée de l'approche du projet « Villages du Millénaire », s'inscrit dans l'esprit du Projet de Développement Economique et Social (PDES) du Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE, dont la première ambition est – je cite : *« assurer une croissance forte et soutenue produisant les opportunités et la prospérité pour tous les citoyens, ouvrir la voie à l'atteinte des OMD à l'horizon 2015 ; permettre ainsi à tous les maliens d'acquérir les droits fondamentaux de tout être humain : manger à sa faim, avoir accès à l'eau potable, bénéficier des soins de base dans un rayon de 5 km, envoyer tous ses enfants – garçons et filles – à l'école primaire, et créer les conditions d'emplois pour la majorité des jeunes du pays. »* Fin de citation.

Participe de cette dynamique, le Forum sur l'« Initiative 166 », organisé par le Gouvernement du Mali, en marge de la 64^{ème} session de l'Assemblée générale, et qui a permis de sensibiliser davantage les partenaires au développement ainsi que les donateurs sur la nécessité d'accompagner les efforts déployés par plus de 2,5 millions de personnes vivant dans près de 3.000 villages et fractions des 166 communes pour sortir de l'extrême pauvreté et enclencher le processus de leur propre développement économique et social.

Monsieur le Président,

En dépit des progrès accomplis par les pays en développement dans la réalisation des OMD, l'échéance de 2015 pointe à l'horizon alors que beaucoup reste à faire. Nous osons croire que les engagements pris par les pays industrialisés,

notamment lors des sommets du G-20 tenus à Washington, Londres et Pittsburgh, seront suivis d'effet.

C'est aussi le lieu, Monsieur le Président, d'exhorter les pays donateurs, les institutions financières internationales et les organismes de développement à accorder toute l'attention voulue à la situation particulière du groupe des pays en développement sans littoral.

Du fait de l'absence d'accès à la mer, de leur isolement et de leur éloignement des marchés mondiaux, ces pays se heurtent à de graves difficultés dans l'action qu'ils mènent pour assurer leur croissance économique et leur bien-être social, intégrer l'économie mondiale et le système commercial international. Nous demeurons convaincus que l'accélération de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty contribuera pleinement à la réalisation des objectifs fixés.

Monsieur le Président,

Le changement climatique demeure l'un des plus grands défis de l'heure. Nous saluons l'heureuse initiative prise par le Secrétaire général à travers la convocation d'un Sommet consacré exclusivement aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement.

La communauté internationale doit intensifier ses efforts en vue de parvenir à un accord international lors de la Conférence de Copenhague, en décembre prochain.

Monsieur le Président,

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est un préalable indispensable à tout processus de développement. C'est pourquoi, le Mali demeure fermement attaché aux idéaux de paix et de stabilité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Dans cette perspective, et à l'initiative du Président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, se tiendra prochainement à Bamako, une conférence régionale sur la paix, la sécurité et le développement dans la bande sahélo-saharienne. Notre vœu le plus ardent, c'est de transformer l'espace sahélo-saharien en un havre de paix, de stabilité et de prospérité.

Monsieur le Président,

Au plan africain, le Mali se félicite des progrès enregistrés dans le domaine de la paix, de la reconstruction et de la réconciliation nationale sous les auspices de l'Union africaine et des Nations Unies.

Nous réaffirmons notre solidarité agissante avec les peuples du Moyen-Orient et continuerons d'appuyer les résolutions pertinentes des Nations Unies sur le Moyen-Orient et la question palestinienne.

Monsieur le Président,

Le terrorisme international constitue également un autre facteur qui menace dangereusement la paix et la sécurité internationale.

C'est pourquoi, le Mali condamne fermement et sans équivoque le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, tout en se félicitant de l'adoption, par l'Assemblée générale, de la Stratégie globale de lutte contre le terrorisme telle que voulue par nos Chefs d'Etat et de gouvernement, lors du Sommet mondial de 2005.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui plus que jamais, nos pays doivent conjuguer leurs efforts pour surmonter ensemble les grands défis auxquels l'humanité fait face. Le renforcement de la coopération internationale nécessite une plus grande solidarité.

Il y va de l'intérêt de tous, car l'humanité a besoin de toutes ses potentialités pour son développement harmonieux et durable dans un environnement de paix et de sécurité.

Je vous remercie.